



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie.

Date : le 15 octobre 2018.

Lieu : Alençon (61).

Présents : Didier BOISBLUCHE, Hervé DEHAIS, Huguette DUTEIL, Tristan DUTERTRE, Chantal GAUMER, Philippe HAUREE, Gilbert LE CLECH, Patrice LEGAL, Michel LINDET, Claude ROBILLARD, Dominique ROUSSEL, François BEAUDOUIN (président du CoDep 61) qui nous accueille.

Horaires : 19h00 – 22h30.

Ordre du jour :

- Compte-rendu de la réunion du comité directeur du 17 septembre,
- Réunions et courrier reçus,
- Préparation de l'AG,
- Questions diverses.

1^{er} point : Le dernier compte-rendu :

Chantal a envoyé le compte-rendu à tous les membres du comité directeur pour relecture.

Tristan a fait part de ses remarques par mail. Elles ont été prises en compte.

Claude fait remarquer une erreur qui va être corrigée : §6, formation moniteurs, il ne s'agit pas de l'inter zone « Pays de Loire-Ile de France-Normandie » mais « Pays de la Loire-Bretagne-Normandie ».

Si d'autres personnes ont des remarques à faire, ils les transmettent pour demain soir à Chantal qui va modifier le compte-rendu en conséquence, l'enverra pour relecture à tout le monde puis le diffusera ensuite à tous les clubs.

Par rapport à cette diffusion, Chantal fait remarquer qu'un club a dit ne pas recevoir les comptes-rendus. Après vérification, l'adresse du correspondant à laquelle ils sont envoyés est bien celle qui figure sur le site de la fédé. Les clubs doivent donc veiller à vérifier les adresses qu'ils renseignent sur le site !

Tristan fait remarquer aussi que les comptes-rendus ne sont pas sur le site du CoReg ; Chantal les enverra à Eric Repel pour qu'ils y soient.

2^{ème} point : Le compte-rendu des différentes réunions auxquelles ont assisté plusieurs membres et les courriers reçus :

1) Séminaire sécurité au siège de la fédération le 6 octobre :

Philippe a trouvé ce séminaire intéressant. Après différents échanges entre CoReg, Isabelle Gautheron a parlé d'un courrier envoyé au ministère par rapport aux problèmes rencontrés avec le CERFA de déclaration des manifestations. Une copie sera transmise au CoReg.

Si toutefois des problèmes subsistent, il faut rencontrer les personnes concernées, par CoDep, comme l'a fait celui de l'Orne.

Le CERFA devrait évoluer pour être plus clair, simplifié.

La fédération va être réintégrée au Conseil National de la Sécurité Routière et c'est un point positif !



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Un module de formation sur « le savoir bien rouler, savoir bien pédaler, savoir circuler » va être proposé par la commission sécurité pour les jeunes en CE2, CM1 et CM2. Seuls les moniteurs pourront faire passer ces modules qui se dérouleront en trois temps. C'est un projet, non encore abouti, dont nous reparlerons en 2019.

Philippe a aussi appris des choses sur la saisie du tribunal administratif en cas de soucis avec les communes et les intercommunalités. Dès qu'il aura reçu le compte-rendu, il le communiquera à tous.

2) Séminaire tourisme à Belfort :

Didier, Claude, Roger Louvet et Nicolas Moreau-Delacquis étaient présents.

A ce séminaire étaient invités les responsables des bases VTT, des représentants des villes « Territoire Vélo » et des représentants des CoReg.

En ce qui concerne la Normandie, seule Aurélie Leroux, maire adjointe de Domfront était présente en tant que « Territoire Vélo ».

Aux dires des participants, ce fut une réunion intéressante et ce malgré une assistance qui aurait pu être plus nombreuse.

Didier a assisté à plusieurs ateliers :

- un bilan des bases VTT représentées a été dressé :

Souvent, dans les 2 premières années, le balisage n'est pas respecté et subit des vandalismes.

Problématique de l'animation de ces bases, de l'investissement matériel bien fait dont ne savent pas profiter les collectivités. L'outil existe mais n'est pas mis en valeur pour l'attractivité du territoire.

Développement important des VAE avec parfois des locations proposées.

Dans certains endroits, l'appellation est « Station Sport Nature » avec la mise en place de stations de location de vélos sécurisées (société Abri Plus), de stations de dépannage en autonomie et avec d'autres pratiques sportives (circuits trail, escalade...).

Problèmes de kilométrage limité et/ou de nombre de circuits proposés.

- présentation des différents acteurs potentiels qui peuvent intervenir :

Abri Plus,

Entreprises de Services de transfert de bagages,

Associations qui interviennent sur le recyclage de vieux vélos (essentiellement en milieu urbain).

L'idée est de reproduire une rencontre de ce type de façon bisannuelle et incitant plus fortement les collectivités à être représentées.

3) Symposium à Bourges les 14 et 15 octobre :

Partant d'un constat problématique suite à la régionalisation (passage de 23 à 13 régions), en septembre 2017, Claude a émis l'idée d'organiser un symposium à Bourges avec les acteurs de la formation pour réfléchir à « Quelles formations pour demain ? ».



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Le comité directeur a répondu favorablement à l'unanimité à cette idée même si certains ont dit que « c'était de la masturbation cérébrale qui n'apporterait rien », « un universitaire ne viendrait que pour nous apprendre ce que l'on sait déjà ».

La commission nationale de formation a donc élaboré le projet en recherchant un intervenant sociologue du sport. Très rapidement, c'est le nom d'Alain Loret, universitaire agrégé d'EPS, docteur habilité à diriger des recherches en EPS, qui est apparu.

Au cours d'un long entretien téléphonique, Alain Loret a déjà donné un compte-rendu de la situation de la fédération : celle-ci possède un outil extraordinaire, la présidente est une femme mais le problème c'est qu'il n'y a que 18% de féminines licenciées, peu de jeunes : seulement 10% ; par contre c'est un sport lent qui peut être pratiqué par tous, à la découverte des paysages, c'est une mine d'or. Autre constat, la fédération n'a aucune volonté à vouloir accueillir de nouveaux membres : c'est écrit sur la première page du site de la fédé.

Un rendez-vous physique a ensuite été provoqué et c'est alors qu'Alain Loret a parlé de transition ou ouverture au numérique.

Le symposium s'est ensuite organisé. A celui-ci étaient invités les instructeurs, les DRF, les DRJ, les moniteurs et certains membres du comité directeur de la fédération.

Le titre de l'invitation était formulé ainsi « de la FFCT à la smart fédé 3.0 ».

Le programme : Le cyclotourisme demain, quelles formations ?

La conférence d'Alain Loret s'est intitulée : Doubler le nombre de licenciés grâce au numérique d'ici 2025.

1^{er} domaine : Sociologie et démographie du sport : le cyclotourisme se féminise de plus en plus ; de ce fait, notre fédération est sur un tas d'or.

2^{ème} domaine : Les motivations sportives : deux types : celle qui se regarde et celle qui se pratique. Selon les statistiques : - 10% des pratiquants disent que « Sport = compétition », donc 90% disent que le sport n'est pas de la compétition.

3^{ème} domaine : Le club n'est plus le lieu des pratiques ; il se pratique en dehors de celui-ci et essentiellement au travers de communautés sportives numériques dont STRAVA (la plus grande).

4^{ème} domaine : la transition numérique : solution : la création de réseaux sociaux sportifs R2S.

Sport numérique, cyclotourisme : De quoi s'agit-il ?

➡ Non à l'ubérisation, aux Start up,

➡ Transition numérique que nous devons enclencher par la création de services collaboratifs, en entrant en partenariat avec les collectivités.

A l'intérieur de cette numérisation, on va pouvoir collecter et analyser les données : Alain Loret parle de big data, social listening, social médial intelligence, marketing digital...

Problème : trouver des ressources financières à la mise en place de ces choses-là.

Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

SIRET : 824 657 084 00011

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 – BIC CMCIFRPP



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Solution : le partenariat, un « sponsoring » d'un nouveau type : attention à la protection des données, ce qui sous-entend la mise en retrait de facebook au profit d'un réseau Social sportif (R2S).

Les R2S sont des réseaux sociaux dont les données en ligne sont privées, avec plusieurs sphères (dirigeants, pratiquants, formateurs, clubs, ...).

Pour adhérer, il faudra inévitablement être membre de la fédération.

Conclusion d'Alain Loret : La FFVélo sera-t-elle la 1^{ère} fédération numérique de France ?

Le vice-président de la fédération, Dominique Lamouller, s'est levé et a alors dit « Nous n'avons pas le choix, il faut y aller. »

A la suite de cette conférence, 6 ateliers ont été proposés l'après-midi avec 6 synthèses le lendemain.

Mais maintenant, quelle suite ?

Vendredi prochain 19 octobre a lieu une réunion du comité directeur de la fédération où sera posée la question : « Etes-vous favorable à l'étude de la faisabilité de la transition numérique expérimentale et gratuite à la FFCT ? »

Si la réponse est positive (et il faut l'espérer !), lors de l'AG à Boulazac, une présentation de ce projet sera faite à l'aide d'une vidéo et en mars prochain, lors de la réunion des structures (CoReg / CoDep), Alain Loret présentera le projet.

Ensuite, si tout va bien, des laboratoires d'expérimentation vont être mis en place.

Claude propose aux membres du comité directeur régional que le Coreg de Normandie soit un laboratoire expérimental sur le sujet.

Patrice souligne la qualité exceptionnelle de cette réunion et des apports théoriques. Il pense également que c'est une chance pour la fédération pour s'ouvrir à de nouveaux horizons. Pour lui, il faut absolument saisir cette opportunité de nouvelles perspectives pour l'avenir.

Didier se demande si l'ensemble du comité directeur de la fédération va voter dans ce sens ! Il est essentiel et porteur d'avoir accès à un réseau social privé. L'idée est d'avoir un réseau avec différentes sphères : dirigeants, pratiquants, formateurs qui seront fermées les unes par rapport aux autres mais qui pourront être connectées. Les clubs devraient également pouvoir bénéficier d'une sphère.

Tristan est tout à fait favorable à cette transition. C'est important de se développer vers le numérique et c'est ce qu'attendent les jeunes.

François a également trouvé cette conférence très intéressante. Cependant, il va falloir que la fédération prenne une décision par rapport à son nom. Tout le temps de la réunion, il n'a été question que de FFVélo qui est une marque de la FFCT et ça c'est incompréhensible. Nul ne peut expliquer aux licenciés que sur les documents figure FFVélo et que la FFCT c'est le nom de notre fédération ! Les cyclos sont prêts à entendre le changement.



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Chacun est alors amené à se positionner sur la question : « Sommes-nous d'accord pour faire partie de cette expérimentation régionale du niveau du Coreg ? »

A l'exception de Michel qui s'abstient, les membres du CoReg de Normandie sont enthousiastes d'être candidat à l'expérimentation et se prononcent favorablement.

➡ Le CoReg de Normandie est donc prêt à être laboratoire expérimental pour cette orientation.

Si l'expérimentation est positive, il faudra ensuite compter un délai de deux ans avant que le principe se mette en place et se généralise. Le grand changement est donc pour 2020, début de la nouvelle olympiade.

Par contre, l'expérimentation gratuite (pour les CoReg et pour la fédé) se fera dans les mois à venir.

4) Courriers :

Hubert Huet, président de la COSFIC de 2020 à Valognes, a confirmé que le CoReg aura un stand gratuit lors de la SF à Valognes. L'organisation de celui-ci est confiée à Gilbert.

Hubert Huet a envoyé un courrier à Dominique lui disant qu'il n'avait pas reçu la subvention demandée pour une action menée avec ses jeunes lors de la semaine fédérale à Epinal. Dominique précise qu'il n'a reçu que des photos et rien d'autre et qu'il ne peut donc pas répondre favorablement à cette demande dans l'état actuel des choses. Dominique (Trésorier) et Tristan (DRJ) se rapprocheront d'Hubert pour demander de compléter le dossier.

Il est décidé de rédiger un cahier des charges par rapport aux demandes de subventions. Tristan s'en occupe et fera une proposition. Peut-être faut-il s'inspirer du dossier de demande PLJ de la fédé en demandant qu'une photo prise avec le groupe de jeunes et des encadrants sur le site du déroulement de la manifestation soit jointe au dossier ainsi que la déclaration du séjour organisé.

Stéphane Gibon du club de Montebourg St Germain a envoyé une présentation d'une randonnée d'un nouveau concept qu'il a intitulée « Diagonale hyper-rurale ». Il s'agira d'un raid qui partira d'Avioth (Meuse) et arrivera à Massat (Ariège) en passant au travers des territoires les plus ruraux possibles via le centre cyclotouriste « Les 4 vents » à Aubusson d'Auvergne. Cela pourra concerner 100 participants ; des traces GPS seront prévues. Dans un premier temps, c'est un séjour itinérant mais cela pourrait devenir ensuite une randonnée permanente.

Une demande d'aide financière au CoReg a été transmise. Su le principe, tout le monde est d'accord d'aider le projet. A réception d'un dossier financier, le CoReg se prononcera sur le montant de l'aide accordée.

Une présentation de ce projet sera faite lors de l'AG.

2^{ème} point : La préparation de l'AG du 24 novembre 2018.

Chantal a modifié les différents documents nécessaires à l'organisation : convocation, procuration,

Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

SIRET : 824 657 084 00011

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 – BIC CMCIFRPP



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



candidature au comité directeur, questions posées, réservation des repas.

En ce qui concerne la candidature, il faut faire une deuxième feuille pour une candidature des censeurs aux comptes.

Par rapport à la réservation des repas, faut-il que les repas soient réglés avant l'AG ? Est-ce que cela n'est pas un frein à la réservation ? Pourrions-nous accepter des réservations sans règlement sachant le risque des désistements plus faciles alors ?

Après débat et après constat des années antérieures, il est décidé de conserver le principe des repas réglés à l'avance.

Qui est invité ? Les membres du comité directeur, les récompensés, les censeurs aux comptes, un représentant de la fédération, 8 membres du comité d'organisation (ce nombre est fonction des besoins recensés par les organisateurs), les personnalités des différentes instances, les présidents des CoDep, les candidats aux élections.

Par rapport au choix du repas, nous partons sur l'idée d'un jambon au cidre comme plat principal et décidons de laisser le choix de l'entrée, du dessert... au club organisateur.

L'an passé, il avait été émis l'idée de changer les bulletins de vote pour qu'ils soient plus complets. Devons-nous conserver le principe d'autant de bulletins de vote que de voix pour chaque rapport avec la réponse oui ou non ? Un bulletin proposant les réponses oui, non, nul avec possibilité de ne pas mettre toutes les voix à la même réponse ? Un seul bulletin sur lequel figurent les trois rapports (moral, financier, activités) à approuver avec choix des réponses et répartitions des nombres de voix ?

Par rapport à une économie de papier non négligeable, il est décidé d'inscrire les trois rapports détaillés sur le même bulletin avec deux réponses possibles. Chaque club aura donc autant de bulletins que de nombre de voix auxquelles il a droit, dans une enveloppe.

Les rapports doivent être envoyés avec tous les documents aux clubs lundi 22 octobre. Il faut donc que ceux-ci soient collectés par Chantal avant, pour harmonisation, mise en page... Chacun s'engage à les lui envoyer pour jeudi 18 octobre.

Il faut également envoyer à Dominique les fiches d'abandons de frais, demandes de remboursement, heures de bénévolat le plus rapidement possible. Patrice fournira les fichiers à ceux qui ne les auraient pas.

Dominique précise que la 2^{ème} ristourne fédérale d'un montant de 5761 € a été perçue et que la subvention SNEJ devrait arriver fin octobre pour un montant de 3972 €.

Le rendez-vous pour les membres du CoReg le jour de l'AG est fixé à 8h00 à la mairie de Montebourg.

3^{ème} point : Questions diverses :

1) Tous à Toulouse :

En vue de cette manifestation Huguette propose un voyage itinérant en Normandie. En s'inspirant du tour de Normandie, elle avait prévu des étapes de 150 à 160 km sur 5 jours. Après reconnaissance, elle abandonne ce projet au bénéfice d'un circuit libre qu'elle a appelé « les

Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

SIRET : 824 657 084 00011

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 – BIC CMCIFRPP



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



collines normandes ».

4 étapes : Lisieux – St Fraimbault

St Fraimbault - Granville

Granville – Clinchamp sur Orne

Clinchamp sur Orne – Lisieux

L'hébergement en demi-pension se fera en gîte de groupe ; maximum : 30 participants, minimum 20. Il s'agira donc d'un voyage itinérant en semi-autonomie et donc sans véhicule accompagnant. Comme il faut réserver dès à présent les gîtes, il faudra demander un engagement de la part des participants. Quel engagement ? Est-ce que le CoReg est prêt à régler les acomptes ? Peut-être est-il possible de poser seulement des options ! Le prix est de 28 à 38 € pour les hébergements, ce qui revient à dire que le coût total serait d'environ 150 €.

Le coût comporte les feuilles de route, l'hébergement...

Attention, à partir du moment où ce ne sont pas les cyclos qui paient les hébergements mais l'organisation, il faudra faire une déclaration et il faut un encadrement qualifié. Même si la date limite est dépassée, il sera possible de l'enregistrer, par contre il n'y aura pas de publicité.

Huguette a trouvé les hébergements et à Granville, on lui demande une attestation d'affiliation pour obtenir une réduction.

Le groupe sera mixte avec la priorité aux femmes.

Elle avait pensé proposer ce séjour le weekend du 1^{er} mai mais il paraît plus pertinent de le proposer la 1^{ère} quinzaine de juillet ou dernière d'août. A revoir.

Ouvrons-nous ce séjour aux non-licenciés s'il n'est pas complet ? Pourquoi pas, avec un supplément qui correspond au prix de la licence.

➡ Devant toutes ces interrogations, Huguette réfléchit au projet et en fera une présentation lors de l'AG.

2) La « Trans'Normande » :

Didier a déjà parlé de ce projet mais il a du mal à mobiliser des bénévoles. Après un premier courriel en mars pour lequel il n'a reçu qu'une réponse, un second fin août à tous les présidents de CoDep qui devaient transmettre l'info au délégué VTT des clubs, il n'a encore reçu qu'une réponse de Roger.

Il en fera la présentation lors de l'AG et, en fonction des réactions, verra la suite à donner à ce projet. C'est pourtant un projet avec plusieurs objectifs, qui est innovant et présente de véritables intérêts :

- créer un événement fédérateur de la région,
- être un vecteur de promotion du VTT en Normandie.

3) L'AG 2019 aura lieu à Domfront. Ce sont les deux clubs qui sont co-organisateurs.

Didier fera la conclusion de l'AG 2018 en présentant celle de Domfront : elle se déroulerait le samedi puis pourrait se prolonger le soir par un dîner festif (les deux clubs fêtant leurs 30 et 40 ans). Une randonnée pédestre serait proposée le dimanche matin. A voir si les personnes présentes peuvent être intéressées !



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



4) Lors du symposium à Bourges, Didier a présenté une application expérimentale pour les critériums et rallyes. Elle permet de valider, ou non, en direct les résultats et de localiser les jeunes sur les points de passage. Cette application permet aussi d'adapter le barème. Plusieurs participants au colloque en ont profité pour souhaiter faire évoluer le règlement des organisations des critériums. Le vice-président de la fédération (Dominique Lamouller) a pris la parole pour suggérer de rédiger un courrier dans ce sens, à plusieurs CoReg, afin de faire évoluer les choses.

Au niveau du CoReg de Normandie, tout le monde approuve l'idée d'aller de l'avant. Didier et Tristan vont donc rédiger un courrier qui sera partagé avec les autres Coreg et envoyé à la FFCT.

5) Patrice demande si les adresses FFVélo fonctionnent bien et c'est le cas. Elles doivent devenir les adresses d'échanges normalement utilisées pour ceux qui en possèdent.

6) 200 mémos dates sont en commande.

signatures :

le Président : Patrice LEGAL

la secrétaire : Chantal GAUMER